



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement**

Service prospective aménagement
et connaissance du territoire

Pôle affaires juridiques et urbanisme

Unité urbanisme et gestion domaniale du littoral

AVIS DE PUBLICITÉ

avant délivrance d'un titre d'occupation du domaine public maritime

**(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et
conformément à l'article L. 2122-1-4 du CG3P)**

FICHE n° DEAL-2025-0008

Avis de publicité mis en ligne le 19 juin 2025

Nature du projet	Local destiné aux activités nautiques
Commune	GOYAVE
Secteur	Parcelles cadastrées AK 962/949 et au droit
Durée du titre d'occupation	3 ANS
Critères de sélection	- critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, sécurité...) - intégration paysagère et architecturale - solidité économique et financière du porteur de projet - investissements prévus - compatibilité avec la vocation du domaine public maritime - diversité de l'activité, utilité pour les usagers du domaine public

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL :

- aot-dpm-971@developpement-durable.gouv.fr